



Aux Présidents de club,
Coordinateurs Techniques
et Entraîneurs.

Fontenay le Fleury, le mardi 23 août 2016

Objet : PROGRAMME DES FORMATIONS D'ENTRAINEURS POUR LA SAISON 2016 / 2017

Mesdames, Messieurs,

D'autre part tout candidat qui voudrait suivre la formation Entraîneur Jeunes devra être en **possession du diplôme** de « Prévention et secours civiques de Niveau 1 ». Celle-ci se déroulant pendant les vacances de février, ne tardez pas pour avertir vos stagiaires pour qu'ils puissent s'inscrire à un stage de formation diplômante du PSC1.

Pour la saison sportive 2016 / 2017, la Commission Technique organise les formations de cadres suivantes :

- ANIMATEUR (niveau 1) : « Animer un entraînement ». Les aspects ludiques et d'organisations pédagogiques sont abordés lors de cette formation. Elle s'adresse aux entraîneurs des catégories U6 à U11, ainsi qu'à tous les entraîneurs qui débutent.
- INITIATEUR (niveau 2) : « Diriger un entraînement ». Les fondamentaux individuels dans le jeu sont abordés lors de cette formation. Elle s'adresse aux entraîneurs des catégories U12 et U13.
- ENTRAINEUR JEUNES et P1 (niveau 3) : Les fondamentaux collectifs dans le jeu sont abordés lors de cette formation. Elle s'adresse, de préférence, aux entraîneurs confirmés et des catégories U14 et U15.

Vous trouverez ci-dessous le programme de ces formations ainsi que les modalités d'inscription et les fiches à joindre au dossier.

PROGRAMME DES FORMATIONS

ANIMATEUR (niveau 1) : Vacances de novembre

Vendredi	21.10.2016 de 19h30 à 22h00
Samedi	22.10.2016 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Dimanche	23.10.2016 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Vendredi	28.10.2016 de 19h30 à 22h00
Samedi	29.10.2016 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Dimanche	30.10.2016 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Lieu : à définir

La date limite d'inscription est fixée au mardi 18.10.2016

ENTRAINEUR JEUNES ou P1 (niveau 3) : Vacances de février

Vendredi	03.02.2017 de 19h30 à 22h00
Samedi	04.02.2017 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Dimanche	05.02.2017 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Vendredi	10.02.2017 de 19h30 à 22h00
Samedi	11.02.2017 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Dimanche	12.02.2017 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Lieu : à définir

La date limite d'inscription est fixée au mardi 31.01.2017

INITIATEUR (niveau 2) : Vacances d'avril

Vendredi	31.03.2017 de 19h30 à 22h00
Samedi	01.04.2017 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Dimanche	02.04.2017 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Vendredi	07.04.2017 de 19h30 à 22h30
Samedi	08.04.2017 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Dimanche	09.04.2017 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Lieu : à définir.

La date limite d'inscription est fixée au mardi 28.03.2017

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR L'INSCRIPTION

- La fiche récapitulative par club précisant le montant correspondant au coût de la ou des formations (fournie ci-joint et pouvant être renvoyée par courriel),
- Un chèque correspondant au coût total à l'ordre du Comité (formation animateur et initiateur 65 euros, formation Entraîneur Jeunes /P1, 90 euros),
- La fiche de renseignements individuelle remplie par le candidat (fournie ci-joint et pouvant être renvoyée par courriel),
- 3 enveloppes timbrées à l'adresse du candidat pour la formation animateur et initiateur 2 enveloppes timbrées pour la formation entraîneur jeunes ou P1,
- 1 photo d'identité,
- La **photocopie du diplôme** précédemment obtenu pour les candidats aux niveaux Initiateur et Entraîneur Jeunes / P1.
- La **photocopie du diplôme** de « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » pour les candidats au stage P1 - Niveau 3 (vacances de février)

Les dossiers d'inscriptions doivent parvenir avant la date limite d'inscription (voir le programme des formations). Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- **Le candidat doit avoir au moins 16 ans révolus,**
- **Le candidat doit être licencié à la FFBB et avoir obtenu un certificat médical de non contre indication à la pratique du Basket Ball,**
- Le candidat ne peut pas s'inscrire sur plusieurs niveaux de formations.
- Il faut commencer les formations à partir du "niveau 1" pour les entraîneurs qui débutent dans l'entraînement,
- La Commission Technique a tout pouvoir d'orienter un dossier qui ne correspondrait pas au niveau souhaité, au regard du profil du candidat.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Président (e), en l'assurance de nos sincères salutations sportives.

Le Président
de la Commission Technique



E. DESNOUX

Le Secrétaire Général

M. SAINTRAPT